

CAPACITES PROFESSIONNELLES

5. Situer un aménagement hydraulique dans ses relations avec l'eau, le territoire et la société pour fonder l'expertise du Technicien Supérieur

- 5.1 Situer un aménagement hydraulique dans son contexte spatial par une approche à diverses échelles de la géographie de l'eau
- 5.2 Situer un aménagement hydraulique dans son contexte socio-historique par une approche à diverses échelles historiques des enjeux de la maîtrise de l'eau
- 5.3 Situer un aménagement hydraulique par rapport aux enjeux liés aux problématiques de gestion et d'utilisation de l'eau dans des contextes socio-économiques et réglementaires
- 5.4 Situer un aménagement hydraulique comme élément de l'organisation et de la valorisation d'un territoire

6. Analyser les données d'un hydrosystème en lien avec la conception ou la gestion d'un aménagement hydraulique

- 6.1 Recueillir à différentes échelles des données sur l'hydrosystème et la qualité de l'eau
- 6.2 Apprécier la qualité biologique, biochimique et chimique de l'eau en fonction d'un usage
- 6.3 Apprécier l'adéquation entre les ressources hydriques et les demandes en eau en fonction des usages
- 6.4 Produire des diagnostics partiels sur l'incidence éventuelle de pratiques agricoles et des autres usages de l'eau sur l'hydrosystème et les écosystèmes associés
- 6.5 Prendre en compte des données géotechniques et topographiques nécessaires à la gestion d'un système hydrotechnique

7. Participer aux expertises techniques sur la maîtrise de l'eau dans un système hydrotechnique associées à la réalisation d'un aménagement hydraulique

- 7.1 Produire des expertises sur les techniques de maîtrise de l'eau mises en œuvre dans un système hydrotechnique
- 7.2 Produire des expertises associées à l'étude d'impact liées à la réalisation d'un aménagement hydraulique
- 7.3 Produire des expertises simples sur l'incidence sur la santé, la sécurité des personnes et des biens de l'aménagement étudié

8. Contribuer à l'élaboration d'un projet hydrotechnique dans une perspective de durabilité

- 8.1 S'approprier les contraintes techniques d'un cahier des charges préétabli
- 8.2 Proposer des solutions techniques respectant un cahier des charges préétabli
- 8.3 Analyser la faisabilité de solutions techniques dans une perspective de durabilité
- 8.4 Participer à la gestion d'un projet technique
- 8.5 Soutenir un argumentaire technique

9. Réaliser les opérations techniques nécessaires à la conception, à la conduite ou au suivi d'aménagement hydraulique

- 9.1 Réaliser les mesures et les représentations techniques nécessaires à l'implantation d'équipements et au géoréférencement de données hydrotechniques
- 9.2 Mettre en œuvre des outils informatisés d'ingénierie hydrotechnique
- 9.3 Conduire les opérations techniques nécessaires au fonctionnement d'un équipement ou d'un système hydrotechnique
- 9.4 Contribuer à la maintenance d'un système hydrotechnique

10. Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en gestion et maîtrise de l'eau pour faire face à une situation professionnelle

- 10.1 Communiquer en situation professionnelle
- 10.2 Prendre des initiatives dans le cadre de situation professionnelle
- 10.3 Participer au management d'équipe
- 10.4 Formuler un conseil technico-économique argumenté suite à un diagnostic ou une expertise, dans un objectif de durabilité